

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 11 juin 2024, le Comité Syndical du S.I.V.U de Gendarmerie d'Irigny s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9

Titulaires présents : 6

Suppléant présent : 1

Date de la convocation : 4 juin 2024

Publié le : 18 juin 2024

Secrétaire de séance : Pierre VERD

Etaient présents :

Commune de Charly : M. Michel FOURNIER
M. Marc DEGRANGE

Commune d'Irigny : Mme Blandine FREYER
M. Pierre VERD

Commune de Vernaison : M. Julien VUILLEMARD
M. Daniel SEGOUFFIN

Commune de Millery : Mme Françoise GAUQUELIN

Etaient excusés :

Commune de Charly : M. Olivier ARAUJO

Commune d'Irigny : M. Christophe DARCY
pouvoir remis à Mme Blandine FREYER

Commune de Millery : M. Jean-Dominique SOTTET
pouvoir remis à Mme Françoise GAUQUELIN

Objet : Budget Supplémentaire pour l'exercice 2024

Pour faire suite à l'affectation des résultats de l'année 2023, je vous propose d'adopter le Budget Supplémentaire (ci-joint), s'équilibrant en recettes et en dépenses :

- pour la section de fonctionnement à la somme de : 145 000,00 €
- pour la section d'investissement à la somme de : 400 748,22 €

LE COMITE SYNDICAL

SUR PROPOSITION DE SA PRESIDENTE

APRES EN AVOIR DELIBERE

A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

APPROUVE le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- pour la section de fonctionnement à la somme de : 145 000,00 €
- pour la section d'investissement à la somme de : 400 748,22 €

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus**

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Blandine FREYER